

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 30 [i.e.31]

Artikel: Les deux extrêmes du langage
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ces voix et bien d'autres, les unes rauques, les autres éraillées, fêlées, avinées, s'efforcent d'entonner ensemble le *Ca ira*, — en y mêlant malgré eux quelques notes des chants précédemment beuglés, hurlés, miaulés et glapis.

Ce n'est certainement pas pour fonder ni une république, ni quoi que ce soit au monde, que complotent un pareil ramassis de gens qui, en temps honnête, ne se salueraient pas dans la rue; ça ne peut avoir pour but que de renverser et de détruire.

Les maçons de Babel, malgré la confusion des langues, auraient pu démolir.

Ce que je distingue encore dans le tumulte, c'est un concert de plaintes sur les abus de pouvoir et les illégalités.

Peut-être un de ces jours examinerons-nous ensemble comment ces gaillards-là usent du pouvoir et traitent les lois quand ils sont les maîtres.

Aujourd'hui ils me rappellent, au tragique, les Gracchus auxquels le poète ne permettait pas de blâmer la sédition :

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes;

au comique, Robert-Macaire qui, arrêté par les gendarmes, crie à tue-tête : « A la garde! »

Pour finir aujourd'hui, voici ce que je rapporte de mes voyages.

Un petit journal allemand illustré résume ainsi les nouvelles de la guerre d'Orient en deux dessins :

1° *Nouvelles de Saint-Petersbourg :*

Une troupe de cosaques à cheval enfilent de leurs longues lances des brochettes de Turcs tous en fuite.

2° *Nouvelles de Constantinople :*

L'armée russe poursuivie par les Turcs s'enfuit en désordre; les jambes courent, mais toutes les têtes enlevées par les yatagans turcs restent en arrière.

Alphonse KARR.

Sous un mélèze.

Je la vis un instant, ô peuplade aquatique,
Quand, d'un long hurlement saluant l'inconnu,
Tu me fis constater qu'en toute république
Le bruit est toujours bienvenu!

Mais, faut-il l'avouer, je ne saurais te dire
Que par ton seul aspect je fusse transporté,
Et tu n'apparus pas, à mon âme en délire,
Comme un prodige de beauté!

Tes *couacs* sont abusifs et plus que monotones,
Et tes cris, sur ma foi, n'ont rien de musical,
A cette eau qu'il te faut, à cette eau que tu prônes,
Je préfère l'eau d'un canal...

Car elle coule, au moins, encor que sans vitesse
Elle fuit lentement, mais elle fuit enfin!
Ce qui, dans tes ébats, me navre de tristesse,
C'est la constance de ton bain!

Dans le premier moment, c'est bien une eau lustrale,
Mais après déjeuner!... Faut-il dire en deux mots
Qu'il me fait tout l'effet de tisane animale
Grouillant de gigantesques *bots*¹.

¹ Nom donné, dans la Suisse romande, à certains batraciens palustres.

Oh! pardonne à ce mot qu'un excès de franchise
Arrache à mon crayon, l'entraînant malgré moi!
On écrit sans songer qu'il faut bien qu'on vous lise,
Et l'on abuse un peu du *toi*...

Je vous revis à table, ô charmantes baigneuses,
Et je ne songeai plus au bouillon du matin,
Votre appétit brillant vous donnait l'air heureuses;
C'était pourtant l'effet du bain!...

Je vous vis au salon, et, sentant l'hérésie
Qui, jusqu'à cet instant, couvait sous mon gilet,
Je me mis à bénir le carré, l'eau, la vie,
Et les cures de petit-lait!

Louèche, oasis rare et très appréciable,
Je l'aime au grand matin, je te l'aime encor le soir,
Je te tolère au bain, je te chéris à table,
Et je reviendrai te revoir!

Louèche-les-Bains, 30 juillet 1877.

A. D.

Les deux extrêmes du langage.

Un savant des bords de la Seine, grand amateur d'équitation, était en séjour à Lausanne, chez un ancien camarade d'études. Un jour que les deux amis chevauchaient du côté de Savigny, ils causaient philologie. « Tel est le langage de l'érudition, disait le savant Parisien, que ce qui est très compréhensible pour des gens instruits, n'est que du galimatias pour le commun des mortels. Vous allez en juger : J'ai un de mes étriers trop long et l'autre trop court; je vais demander à ce paysan que nous allons rencontrer de les égaliser, et vous verrez que lors même que je parlerai français pour vous, il n'y entendra rien. »

— *Rustique!* dit-il en appelant le paysan, *fais un mouvement d'approximation vers mon hypostase pour égaliser mes supports, dont l'un est succinct et l'autre proluxe!*

Le brave paysan allait répondre qu'il ne comprenait pas l'allemand, quand on lui traduisit en langage vulgaire ce qu'on lui demandait.

— C'est bien, dit le professeur lausannois, mais nos campagnards ont aussi leur français, et tout philologue que vous êtes, je suis certain que vous ne le comprendriez pas toujours.

— S'ils parlent leur patois, non; car je n'y entends pas un traître mot, mais si c'est du français, tant mauvais soit-il, je fais le pari d'en saisir le sens.

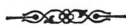
— Ce ne sera pas du patois. Ils parlent ce qu'ils appellent le français, quoique leurs expressions ne se trouvent pas dans Littré.

— Eh bien! je suis bien curieux d'en entendre quelque chose.

L'occasion se présenta bientôt. En passant près d'une ferme au moment où l'on conduisait le bétail à l'abreuvoir, ils entendent l'ordre suivant, donné à un petit domestique, et l'érudit Parisien dut avouer n'y avoir rien compris :

— *Piste-voi vers le bourneau pou virer le mâcle, qu'y ne cambe pas la baragne et qu'y n'alle pas trou-piner le coin de sottines; et pi après tu traceras-voi*

mettre les aises à la chotte devant qui rollie, car pou sù y aura; le temps a bargagné toute la vépré, et ces entuges sont signe de marque! et pi regarde-voi comme les arbres vouichent et comme les genilles se froulent contre les ages. Tai! y plovigne déjà? Ne mouzi pas, mais dégroumille-toi!



500,000 FRANCS

III

Vingt ans après cette soirée, passée à la belle étoile, et sous les feuillages du Luxembourg, nous retrouvons Marie assise sur le même banc, elle est toute rêveuse, car il lui semble que la brise a les mêmes senteurs que celle qui soufflait lorsque Henri lui répétait de fugitifs serments; cette fois, elle n'a plus 19 ans, elle en a trente-huit, et la créature qui lui presse les mains n'est pas un jeune homme, c'est une charmante personne de vingt ans à peine. En un mot, nous avons sous les yeux une mère et sa fille.

— Non, mon enfant, non, disait la mère, nous ne devons plus consentir à recevoir M. Delaval, ce jeune homme appartient à une classe de la société fort au-dessus de la nôtre, et nos rapports ne pourraient avoir pour nous que des désillusions et, d'irréparables malheurs. Crois en celle qui te parle. Elle a aussi aimé un jeune homme d'une classe plus élevée que la sienne; elle aussi a reçu des serments qui avaient Dieu pour témoin; hélas! pour me consoler de ce passé trompeur de ce rêve dont je suis à peine réveillée, tu sais bien ce qui me reste.

— Et, se rapprochant de sa fille, elle l'embrassa tendrement en versant des larmes.

— Ce qu'il me reste, c'est toi, reprit-elle; tu m'as fait supporter toutes mes tristesses; mais si je te voyais malheureuse, je n'aurais plus la force de supporter les tiennes.

Henriette baissa la tête et répondit bientôt d'une voix émue.

— Je ne puis cependant me faire à l'idée que M. Gaston pourrait me tromper. Mon cœur semble prendre une voix pour m'affirmer que ce qu'il dit, il le pense. Ah! si vous saviez ce qui s'est passé depuis quelques jours.

— Et que s'est-il passé Henriette?

— Pour moi, il a refusé une dot de 500,000 francs! pour moi encore, il est résolu à braver la volonté de son oncle, qui veut le faire consentir à ce riche mariage.

La mère poussa un profond soupir, en murmurant d'une voix étouffée:

— Que de malheurs vous vous préparez l'un et l'autre; crois-moi, ma fille, les plus vives affections s'affaiblissent, et d'autres passions les remplacent; qui sait quand le souffle de l'ambition agitera l'esprit de M. Delaval, qui sait si alors il ne regrettera pas amèrement d'avoir rejeté la riche position qui lui est offerte aujourd'hui; qui sait si, secrètement, il ne t'en fera pas un amer reproche? Et toi, ne seras-tu pas désolée d'avoir retenu dans des rangs obscurs et pauvres celui que sa naissance et la fortune appelaient à briller dans les rangs élevés!

Henriette se jeta dans les bras de sa mère en s'écriant:

— Je refuserai la main de M. Gaston!

Après la scène dont nous avons été les témoins dans le petit salon de la rue St-Jacques, entre l'oncle et le neveu, lors du passage d'Henriette, il y eut entre nos deux personnages un long silence, pendant lequel l'un était livré à des souvenirs, l'autre à des conjectures se rattachant au présent.

Ce fut M. Laverdan qui, le premier, rompit le silence.

— Mon cher Gaston, dit-il, comment as-tu connu cette jeune personne que nous venons de voir passer et dont la vue m'a si fortement impressionné?

— Chez sa mère, mon oncle.

— Et sa mère, comment la nomme-t-on?

— Elle est connue dans son quartier sous le nom de madame Marie.

M. Laverdan treissaillit.

— Est-elle mariée? demanda-t-il avec hésitation.

— Non, mon oncle. Depuis la naissance d'Henriette, elle vit seule, travaillant pour vivre du matin au soir, et n'ayant d'autre société que celle de sa fille, qui elle aussi travaille comme sa mère.

— Et où demeure-t-elle cette brave dame?

— Oh! depuis vingt-quatre ans, elle habite toujours le même logement, rue des Maçons-Sorbonne, au troisième, sur le devant; c'est là qu'Henriette est née, et c'est là, si j'en crois mes suppositions, qu'ont dû prendre naissance les sentiments dont la pauvre Henriette est le fruit.

L'oncle se jeta au cou de Gaston en s'écriant avec une sorte de délire:

— C'est ma fille! te dis-je; tu ne me comprends donc pas, c'est ma fille!

— J'en étais déjà certain quand je vous ai vu pâlir et vous affaïsser sous mes yeux.

— Certain, dis-tu?

— Oui, car vous aviez alors le timbre de voix qu'avait Henriette un jour qu'elle appelait sa mère qui était mourante.

M. Laverdan suffoquait.

— Un autre indice m'a mis sur la voie, reprit l'avocat avec un accent qui n'avait rien de magistral, n'aviez-vous pas, dans votre jeune temps, une certaine bague en corail des Indes, avec un chaton portant vos initiales? Où est-t-elle cette bague? Si vous ne le savez pas, je le sais, moi!

Et comme l'oncle, abattu, ne répondait pas, Gaston continua:

— A mon tour de vous faire de la morale. Oui, je le sais, où est cette bague? Au doigt de celle qui habitait rue des Maçons-Sorbonne; et de plus, je parie savoir d'où vous vient, en droite ligne, cette bague de deuil qui est à votre main droite.

— Tais-toi! tais-toi! fit M. Laverdan en portant les mains à son front avec un geste convulsif; puis il parut s'absorber dans ses pensées.

Ayant repris un peu de calme, il vit Gaston, tout habillé, se disposer à sortir.

— Où vas-tu? lui demanda-t-il d'une voix douce.

— Au jardin du Luxembourg.

— Et qu'y faire? il est déjà tard.

— Madame Marie veut apprendre à Henriette en ma présence à quoi s'expose une jeune fille pauvre qui croit aux serments d'un jeune homme riche.

— Je te suis, fit M. Laverdan, j'aurai une réponse à faire à l'interrogatoire...

Vingt minutes après l'oncle et le neveu pénétraient dans le Luxembourg.

A mesure qu'ils avançaient dans le jardin, une émotion de plus en plus profonde gagnait M. Laverdan; il lui semblait que la soirée était la même que celle d'il y a vingt ans; il revoyait le même ciel d'un bleu sombre, sur le palais; il revoyait les mêmes nuages, et, dans le frémissement des feuilles, il croyait entendre la voix des arbres qui lui souhaitaient la bienvenue.

— Il ne tarda pas à se trouver près de ce banc sur lequel il avait passé de si doux instants, et sous ce haut platane qui lui avait prêté son ombrage.

Seulement, sous ce platane, au lieu d'une créature il y en avait deux.

Gaston s'arrêta tout à coup.

— Je n'ose avancer, dit-il.

— Les mêmes sentiments nous animaient, répartit l'oncle d'un ton grave; éloigne-toi un peu; quand tu ne seras pas de trop, c'est Henriette elle-même qui viendra te prévenir.

Et, sans en plus dire, M. Laverdan se dirigea d'un pas ferme vers le banc où étaient assises Henriette et sa mère.

A la vue du survenant, cette dernière poussa un cri et se jeta dans les bras de sa fille, comme si elle voyait une apparition.

— Calmez-vous, s'écria M. Laverdan, en accourant à elle. Reconnaissez-vous Henri... Henri, qui vous a promis de revenir et qui revient... Henri, qui a toujours ce même cœur,